

# I – ITINÉRAIRE ÉQUESTRE



## PRÉSENTATION

Créer un itinéraire équestre peut être un outil de valorisation et de dynamisation d'un territoire ainsi qu'un aménagement attirant la clientèle de cavaliers randonneurs pour les hébergements et restaurants. Ce type de projet est accompagné par le CRTE sur la partie technique de recherche de tracés ainsi que sur le balisage équestre fédéral. Les collectivités locales ont la compétence pour la création d'itinéraires, pour cela elles s'appuient sur les professionnels équestres du territoire. Le cahier des charges pour la création d'un itinéraire de randonnée équestre montée et attelée, édité par la Région Normandie, vous renseignera également sur la construction de votre projet.

## FORMATION

Depuis septembre 2011, la FFE-CNTE, via la CRTE en région, met en place des formations au balisage destinées aux bénévoles souhaitant s'impliquer dans le développement des itinéraires de randonnée équestre. Des sessions de formations sont organisées par les Comités régionaux et départementaux de tourisme équestre. [En savoir plus ici](#)

## FORMALITÉS

Pour en savoir plus sur les formalités nous vous conseillons de vous adresser au CRTE ainsi que de consulter le cours en ligne " Développer les itinéraires de tourisme équestre". Les vidéos de Campus FFE donnent les principaux conseils et techniques pour baliser un itinéraire de randonnée équestre. [En savoir plus ici](#)

## II – ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

### SUBVENTION

#### RÉGION NORMANDIE

► Subvention pour les collectivités pour la création d'itinéraires équestres

FILIÈRES TOURISTIQUES RÉGIONALES, Itinéraires équestres :

- Objectif : mettre en œuvre le schéma régional des itinéraires équestres et des grands itinéraires régionaux
- Bénéficiaires : collectivités et structures publiques compétentes
- Modalités : prise en compte des dépenses liées aux études, aménagements des chemins et équipements des infrastructures d'intérêt régional, conformes à la charte qualité régionale des itinéraires équestres.

Le seuil d'intervention est de 10 000 € minimum.

[En savoir plus ici](#)

#### RÉGION NORMANDIE

Place Reine Mathilde CS 50523 CAEN Cedex 1 Service  
Tourisme, 02 31 06 95 72 - [tourisme@normandie.fr](mailto:tourisme@normandie.fr)  
[Site internet](#)



**DÉPARTEMENT MANCHE**

► Subvention pour les collectivités pour la création et la promotion d'itinéraires équestres

**Itinérance et boucles locales :** Les intercommunalités devront proposer un projet global de développement de la randonnée présentant une plus-value touristique clairement énoncée. La globalité du projet se réfère à : l'échelle du territoire, c'est-à-dire celle de l'intercommunalité, à son intégration dans le contexte d'itinérance alentour (réseau de cheminements, itinéraires d'intérêt départemental), à sa transversalité, depuis l'optimisation des itinéraires (aménagement, entretien, foncier, balisage) jusqu'aux outils de promotion et aux pratiques ciblées : pédestre et cycliste prioritairement, incluant toutefois l'équestre, le volet tourisme et handicap ou d'autres pratiques.

[En savoir plus ici](#)

**PÔLE DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS,**

Secteur politiques touristiques, 50050 SAINT-LÔ CEDEX,  
02 33 05 98 70, [annabelle.leborgne@manche.fr](mailto:annabelle.leborgne@manche.fr)  
[Site internet](#)

**DÉPARTEMENT ORNE**

► Subvention pour les collectivités pour la création d'itinéraires équestres

**Itinérance et boucles locales :** Les projets subventionnables émanent des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), syndicats mixtes, associations de développement à l'échelle d'un pays, associations départementales, agissant en faveur de la randonnée. Conditions d'éligibilité : inscription des chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées. Signature d'une convention d'engagement bipartite maître d'ouvrage/Conseil départemental de l'Orne. Respect des chartes graphiques : nationale pour le balisage et départementale pour les Topoguides. Programme annuel d'entretien détaillé, garanti sur cinq ans et définissant le maître d'ouvrage en charge de l'entretien.

**TOURISME 61**

27 boulevard de Strasbourg, CS30528  
61017 Alençon cedex, 02 33 28 88 71  
[tourisme61@orne.fr](mailto:tourisme61@orne.fr)  
[Site internet](#)

**ACCOMPAGNEMENT****COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME EQUESTRE - CRTE**

► Représentant des cavaliers d'extérieur et des Centres de Tourisme Équestre

Le CRTE est l'organe déconcentré de la FFE, chargé de la promotion et du développement du tourisme équestre en Normandie. Il œuvre en partenariat avec la Région Normandie, les collectivités locales, les comités départementaux et les structures équestres labellisées avec pour souci constant de défendre, préserver et entretenir les infrastructures nécessaires à la pratique de l'équitation d'extérieur.

Le CRTE représente les centres de tourisme équestre ainsi que les cavaliers d'extérieurs et recueille leurs besoins.

Il joue un rôle de relais en assurant la promotion des CTE. En effet, il a pour mission de représenter tous les professionnels de la Normandie, que ce soit auprès de la Région ou bien dans divers salons.

Le CRTE œuvre également pour le développement du diplôme ATE - Accompagnateur de Tourisme Équestre, en organisant des sessions d'examens.

Enfin, le CRTE assure le déploiement et le référencement de la charte Régionale Qualité Accueil Cheval.

**COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE**

Maison du Cheval, Campus Efficience  
Bâtiment Erable, 8 rue Leopold Sedar Senghor  
14460 Colombelles  
06 29 42 34 89 - [crte.normandie@ffe.com](mailto:crte.normandie@ffe.com)  
[Site internet](#)

**INFORMATIONS****COMITÉ NATIONAL DE TOURISME CNTE-FFE**

► Mise à disposition d'informations sur la création d'itinéraire

Agissant pour près de 90 000 licenciés et plus d'un million de pratiquants, le Comité National de Tourisme Équestre (CNTE) de la Fédération Française d'Équitation représente 2500 établissements équestres et associations de cavaliers et travaille en étroite collaboration avec ses organes déconcentrés que sont les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Équestre (CRTE et CDTE). Le CNTE, héritier des structures qui l'ont précédé (l'ANTE - de 1963 à 1987, et la DNTE - de 1987 à 2000), a fêté en 2013 les cinquante ans du tourisme équestre français ; cinquante années de travail auprès des professionnels, des cavaliers et du grand public pour le développement et la promotion des activités de tourisme liées au cheval.

[En savoir plus ici](#)

GeoCheval est un outil pour la consultation des itinéraires de tourisme équestre en France qui se présente sous la forme d'une carte interactive. Il s'inscrit dans la démarche SIG - Système d'Information Géographique - menée par la Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Équestre depuis 2014.

[En savoir plus ici](#)

**COMITÉ NATIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE**

FFE Tourisme, Parc équestre 41 600 Lamotte  
02 54 94 46 80  
[Site internet](#)

